

REPUBLIC OF CAMEROON

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT -NYONG

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

EAST REGION

HAUT -NYONG DIVISION

NGUELEMENDOUKA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

Internal Commission for Public Contracts

Maitre d'Ouvrage : *Le Maire* DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 000005 /AONO/C.NKA/SG/CIPM/2025 DU 14 AVR 2025

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA ET D'OPTIMISATION DU DISPOSITIF DE STOCKAGE ET DU MODULE PHOTOVOLTAIQUE DU CHAMP SOLAIRE DE NGUELEMENDOUKA AVEC ACQUISITION DE MATERIELS POUR LE BRANCHEMENT DE 75 MENAGES AU RESEAU ELECTRIQUE DU CHAMP SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE, DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, LOT 01 ET LOT N°02.

FINANCEMENT : BIP-MINDEVEL - Exercice 2025

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2025, le Maire de la Commune de NGUELEMENDOUKA, autorité contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de NGUELEMENDOUKA, un Appel d'Offres national Ouvert en vue des « Travaux de construction de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de EBAH, à l'EPP de MEBI et au Centre Administratif de Nguélémendouka », d'une part, et « d'Optimisation du dispositif de stockage et du module photovoltaïque du champ solaire de Nguélémendouka avec acquisition de matériels pour le branchement de 75 ménages au réseau électrique du champ solaire photovoltaïque », dans la commune de Nguélémendouka, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, d'autre part.

Les travaux sont ainsi repartis en (02) deux lots, et une même entreprise peut soumissionner pour les deux lots.

2- Consistance des travaux

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

Lot N°1:

- ❖ L'étude hydrogéologique et implantation (études géomorphologiques, hydrogéologiques, géophysiques et installation);

- ❖ **L'installation du chantier** (l'aménagement d'une aire pour stockage de l'atelier et matériel, le déplacement de l'atelier au site des travaux, installation, montage et démontage de l'atelier de forage et accessoires, le nettoyage et le repli du matériel) ;
- ❖ **La construction du forage** (la foration au rotary des terrains d'altération, la pose et l'arrachage d'un tubage provisoire en PVC, la foration du socle au marteau fond-de-trou, la fourniture et pose des tubes PVC crêpines, la fourniture des tubes PVC pleins provisoires, la fourniture et mise en place d'un massif filtrant, la fourniture et la mise en place d'un bouchon d'argile sur l'ensemble des tubes pleins et enfin la cimentation de la tête de forage) ;
- ❖ **Développement et essai de pompage** (utilisation d'un compresseur, la vidange de toute eau de mauvaise qualité, l'essai de pompage par pallier) ;
- ❖ **Aménagement de la surface** (la réalisation d'un socle pour pose de la pompe avec margelle, anti-bourbier, regard de visite etc., l'aménagement d'un puisard, la réalisation d'un canal d'évacuation, la réalisation d'une clôture en parpaings) ;
- ❖ **Fourniture et pose de la pompe** (la fourniture et la pose d'une pompe à motricité humaine type India Mark II) ;
- ❖ **Mise en service des ouvrages** (Analyses physico-chimique et Bactériologique ; le traitement et la désinfection du forage à partir des produits prescrits, l'animation et la formation de deux artisans réparateurs et du Comité de Gestion).

Lot N°2 :

- Les travaux d'installation des plaques solaires ;
- Les travaux d'Equipement du local technique (système de refroidissement + onduleur +paramétrage) ;
- L'installation et le raccordement des équipements connexes : batteries, onduleurs et régulateurs ;
- Les travaux d'installation des équipements de protection du réseau solaires ;
- Prestations diverses.

3. ALLOTISSEMENT

Le projet est allotie de la manière suivante :

- **Lot N°1 : Forage équipé de PMH dans les localités de EBAH, à l'EPP de MEBI et au Centre administratif de Nguélémendouka**
- **Lot N°2 : Optimisation du dispositif de stockage et du module photovoltaïque du champ solaire de Nguélémendouka avec acquisition de matériels pour le branchement de 75 ménages au réseau électrique.**

4. COUTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX :

N° Lot	Désignations	Montant TTC (FCFA)
1	Forages équipés de PMH dans les localités de EBAH, à l'EPP de MEBI et au Centre Administratif de Nguélémendouka	27 000 000
2	Optimisation du dispositif de stockage et du module photovoltaïque du champ solaire de Nguélémendouka et acquisition en matériels pour le branchement de 75 ménages au réseau électrique	24 804 155

5- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6- FINANCEMENT

Les travaux faisant l'objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2025 (MINDEVEL).

7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès la publication du présent avis, auprès des services de la Commune de NGUELEMENDOUKA, sur présentation d'un récépissé de paiement à la Recette Municipale de NGUELEMENDOUKA, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50.000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis.

9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NGUELEMENDOUKA contre récépissé, au plus tard le 09 MAI 2025 à 11 heures précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 000005 /AONO/C.NKA/SG/CIPM/2025 DU 14 AVR 2025**

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA ET D'OPTIMISATION DU DISPOSITIF DE STOCKAGE ET DU MODULE PHOTOVOLTAIQUE DU CHAMP SOLAIRE DE NGUELEMENDOUKA AVEC ACQUISITION DE MATERIELS POUR LE BRANCHEMENT DE 75 MENAGES AU RESEAU ELECTRIQUE DU CHAMP SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE, DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, LOT N°..... (préciser le Lot)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

11-OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de la Commune de NGUELEMENDOUKA le 09 MAI 2025 à 12 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura Obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

13- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de Quatre-vingt-dix jours (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel TTC de chaque lot ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, soit cinq cent quarante mille (540 000) Francs CFA pour le Lot N°1, et Quatre cent quatre-vingt-seize mille quatre-vingt-trois (496 083) Francs CFA pour le Lot N°2.

14- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois pour chacun des Lots, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

15- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGUELEMENDOUKA.

NGUELEMENDOUKA, le 14 AVR 2025

Le Maire (Autorité Contractante)



Alex Mimbang
ALEX MIMBANG

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP EST ;
- ✓ DDMINMAP/HN ;
- ✓ DD MINDDEVEL HN
- ✓ DD MINEPAT HN
- ✓ SG/CNKA ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.